

Joseph Voyame : un regard ouvert sur le monde

Autor(en): **Voyame, Joseph / Probst, Jean-Robert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Généralions : aînés**

Band (Jahr): **29 (1999)**

Heft 9

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-827850>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Joseph Voyame

Un regard ouvert sur le monde

A travers tout le Jura, et même dans le Jura Sud, on prononce son nom avec un profond respect: Joseph Voyame, l'un des pères de la Constitution du nouveau canton, est également un grand rassembleur. Son rêve secret serait de vivre assez longtemps pour assister à la réunification d'une région qu'il aime par-dessus tout. Grand humaniste, amoureux de la nature, il a passé sa vie à combattre le racisme et l'intolérance.



Joseph Voyame est un marcheur infatigable

En pénétrant dans la maison que Joseph Voyame a fait construire à sa retraite sur les hauteurs de Saint-Brais, au cœur des Franches-Montagnes, on est immédiatement frappé par le calme, le silence et la sérénité des lieux. Aux murs, quelques tableaux de peintres jurassiens côtoient les photos de son petit-fils. Dans le bureau, des centaines de volumes forment une tapisserie de connaissances. Mais c'est à proximité de l'entrée que nous attendait la surprise: une douzaine de marionnettes alignées comme à la parade. Joseph Voyame: «J'adore raconter des histoires. Parfois, je me rends dans les classes, à la demande des enseignants, et je donne un petit spectacle. C'est mon plus grand bonheur!»

Après une vie bien remplie, il met ses talents au service de l'ONU pour combattre la torture et défendre les droits de l'homme, siège à la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance, à Strasbourg, et fait partie du conseil d'administration de l'Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes. Derrière le juriste se cache un homme un peu secret, que nous vous proposons de découvrir.

«J'ai rédigé la Constitution sous un arbre, en six jours!»

– Vous êtes né à Courfaivre, à quelques kilomètres d'ici. De quel milieu êtes-vous issu et quelle fut votre enfance?

– Je suis issu d'une famille modeste. Mon père était

employé des chemins de fer à la gare de Courfaivre. Il a ensuite occupé plusieurs postes sur la ligne entre Delémont et Delle. Pendant la guerre, étant l'aîné de cinq enfants, je devais aider aux cultures pour nourrir la famille. Je consacrais tout mon temps libre au jardinage et aux abeilles. Plus tard, j'ai pu vagabonder en descendant plusieurs fleuves jusqu'à la mer avec un copain qui possédait un canoë. C'est depuis ce moment que j'ai pris goût aux voyages.

– Vous avez vécu votre enfance dans le Jura, mais vous l'avez quitté très rapidement. Dans quelles circonstances?

– Après la maturité, que j'ai faite à Porrentruy, je suis allé étudier le droit à l'université de Berne. Je suis ensuite devenu greffier à la cour suprême du canton de Berne et au Tribunal fédéral à Lausanne. Ensuite, j'ai dirigé l'Office de la propriété intellectuelle, puis on m'a nommé directeur général adjoint pour l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle à Genève. C'est alors que Kurt Furgler m'a proposé de prendre le poste de directeur de l'Office de la justice dans son département. J'y suis resté jusqu'à la retraite.

– Vous avez joué un rôle important dans la Constitution jurassienne. Voulez-vous nous rappeler dans quelles circonstances vous avez été appelé à la rédiger?

– C'est toute une histoire et cela s'est fait un peu par hasard. Je venais de donner une conférence aux avocats jurassiens. A l'issue de celle-ci, nous avons bu des verres, comme il se doit. C'était l'époque où l'on savait que le canton allait devoir se donner une constitution. On n'avait aucun spécialiste dans la

région et certains songeaient déjà à s'adresser à un professeur parisien. Cela m'a piqué au vif et nous avons décidé, avec quelques amis, que le premier grand acte que le canton devait faire devait être réalisé par ses citoyens.

– De quelle manière rédige-t-on une Constitution?

– Comme j'avais peu de temps, je l'ai fait tout près d'ici, sous un arbre, en six jours. Mon projet a

– Non, elle ne la prévoit pas. Dans le projet initial, j'avais d'abord songé à inscrire une possibilité de ce genre, et puis je me suis dit que si cette Constitution devait être adoptée par le peuple suisse, il fallait éviter d'évoquer la réunification. Le canton de Berne y aurait été opposé, certainement. L'article 138 disait que le canton du Jura était prêt à accueillir la partie sud avec l'accord de la

– J'ai une fille, Dominique, et un petit-fils, Laurent, qui est âgé de neuf ans.

– Qu'est-ce que vous essayez de lui transmettre, de lui apporter en qualité de grand-papa?

– Et bien, sa mère est psychologue et son père éducateur, alors moi j'essaie de lui apporter surtout de la fantaisie. Je lui ai raconté des centaines d'histoires, et puis on fait des choses parfois abracadabrantes. J'ai l'impression que c'est surtout de cela qu'il manque à la maison...

– Avez-vous l'impression d'avoir réalisé, sinon tous vos rêves, du moins une grande partie de ceux que vous aviez à vingt ans?

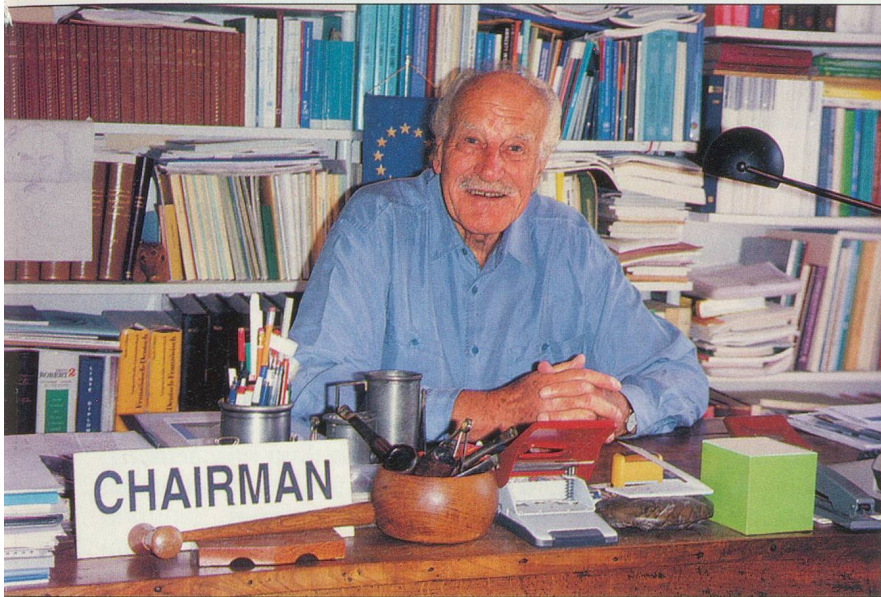
– A vingt ans, je n'avais pas beaucoup de rêves. Je faisais mes études dans des conditions matérielles un peu difficiles et mon rêve à l'époque était de devenir président de tribunal à Porrentruy. Les rêves se sont concrétisés plus tard, dans mes différentes fonctions, bien que je n'aie jamais eu de plan de carrière. Chaque fois, j'étais presque surpris de passer à une autre fonction, et j'en étais très satisfait.

– Vous avez été juriste, directeur, enseignant, quel est l'aspect de votre profession qui vous a apporté le plus de satisfactions?

– Il faut dire les aspects, parce qu'il y en a eu deux. J'ai été directeur de l'Office de la justice pendant quinze ans avec Kurt Furgler et c'était extrêmement gratifiant de travailler à de grandes réalisations juridiques législatives. Parallèlement, mon enseignement m'a apporté de nombreuses satisfactions. J'avais beaucoup d'affection pour mes étudiants et je crois qu'ils le sentaient. J'ai patronné plus de vingt thèses, j'ai été assez exigeant, même parfois impitoyable, et ils ne m'en ont pas voulu. Ils ont fondé un petit club informel et on se réunit de temps en temps.

– Après votre vie professionnelle, vous avez entamé une

spécial
Jura



Un bureau tapissé d'ouvrages et agrémenté du drapeau européen

ensuite été soumis à la critique de notre groupe, qui l'a assez largement adopté. L'assemblée constituante a pris ce projet comme base de ses travaux.

– Cette Constitution proposait-elle quelques nouveautés?

– Tournée vers l'avenir, elle proposait un certain nombre de nouveautés. Nous avons été les premiers à introduire le droit de vote à 18 ans, l'égalité entre hommes et femmes, et puis quelques règles sur le plan de l'organisation des tribunaux. L'Assemblée constituante a ajouté l'ouverture vers l'extérieur, avec un ministère des affaires étrangères. L'esprit était très bon, la réalisation parfois un peu difficile. Et c'est ainsi que nous nous sommes dotés d'une Constitution considérée comme très progressiste.

– Est-ce que cette Constitution prévoit la possibilité d'une réunification des deux Jura?

population et des cantons intéressés. Cet article n'a pas obtenu la garantie fédérale. Mais un partisan un peu frondeur a baptisé son dancing des environs de Delémont le «138»...

– Est-ce que l'un de vos rêves est de voir un jour cette réunification?

– Oui, oui, bien sûr! J'ai été très chagriné que la partie sud de la communauté jurassienne ait choisi de se rallier au canton de Berne.

«J'essaie surtout d'apporter de la fantaisie à mon petit-fils»

– On connaît bien les activités que vous avez eues dans le domaine international et juridique, on connaît moins bien votre famille. Combien avez-vous eu d'enfants et de petits-enfants?

seconde carrière, de telle manière que vous passez pour être un retraité très actif?

– Je désirais mener une vie bucolique à Saint-Brais, où j'ai construit cette maison. J'avais déjà trois moutons et je voulais garder des abeilles. Mais on m'a demandé de devenir membre, puis président du Comité de l'ONU contre la torture. Alors, je me suis débarassé de mes moutons. Ensuite, la Commission des droits de l'homme de l'ONU m'a demandé de devenir son rapporteur spécial pour la Roumanie à l'époque de Ceausescu. Après la chute de ce dernier, on m'a nommé directeur de l'Institut roumain pour les droits de l'homme.

«J'ai effectué le pèlerinage de Saint-Jacques en quatre étapes»

– Vous avez d'autres passions que les législations et les tâches internationales? Ne dit-on pas que vous êtes un fervent adepte de la marche? Comment cette passion vous est-elle venue?

– C'est à partir du moment où j'étais fonctionnaire international que j'ai commencé à faire des randonnées. Pendant mes vacances, j'ai parcouru la Suisse à pied dans tous les sens. La dernière fois, c'était de Porrentruy à Poschiavo. Après avoir sillonné la Suisse, j'ai pensé

qu'il fallait aller voir ailleurs. Alors, j'ai effectué le pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle en quatre étapes entre 1982 et 1985. Cela a représenté le sommet de toutes mes marches!

– **Qu'est-ce que cela vous a apporté sur le plan spirituel?**

– J'avais commencé par curiosité et pour des raisons sportives, mais la spiritualité est venue tout au long du parcours, après avoir passé plusieurs semaines à visiter des églises et à être en contact avec des ecclésiastiques.

– **A quoi pensez-vous en marchant?**

– La marche m'aide à réfléchir et il m'est souvent arrivé de me dire, lorsque je ne trouvais pas de solution, que je n'avais pas assez marché. Apparemment, la marche stimule la pensée. Je pense à n'importe quoi et parfois les solutions jaillissent d'un coup.

– **Aujourd'hui, à 76 ans, avez-vous encore de grands projets de marche?**

– Oui, j'ai des projets jusqu'à 120 ans... L'an passé, je suis allé au Népal, au pied des grands sommets. Cette année, j'ai envie d'aller à Rome, en plusieurs étapes. Je ne connais pas bien l'Amérique latine et j'aimerais y consacrer un peu de temps. J'aimerais également visiter certaines régions d'Asie. Et puis marcher le long du chemin des douaniers en Bretagne, traverser la Corse par le sentier de randonnées et aller à l'une de mes séances de Strasbourg à pied.

– **Cette manière de découvrir d'autres cultures, d'autres peuples vous a sans doute donné une ouverture sur le monde?**

– Absolument. Je crois pouvoir dire que cela m'a également apporté une très grande tolérance.

– **Pour réaliser tous ces projets, il faut une bonne santé physique. A quoi est-ce que vous attribuez la vôtre?**

– A la chance. Je n'ai plus été malade depuis

l'école de recrue – ce qui montre que le service militaire ne me convenait pas!

– **Mais quand même, la santé cela s'entretient. Avez-vous une hygiène de vie particulière?**

– Non, je vis comme j'ai envie de le faire. Je n'ai pas de goûts excessifs, c'est vrai. Je n'ai pas envie de boire, ni de faire des repas opulents. Je vis selon mes envies, ce qui doit correspondre à une existence assez saine.

«L'humanité a beaucoup de peine à s'améliorer»

– **Pensez-vous que votre petit-fils sera Européen un jour?**

– Alors là, ce n'est plus l'affaire du petit-fils, mais de la haute politique. Oui, je pense qu'il sera Européen, et moi-même je n'ai pas perdu l'espoir de l'être une fois. J'ai toujours pensé que la Suisse ne devrait pas rester à l'écart de ce gigantesque mouvement que l'on vit actuellement. Pas seulement pour des raisons économiques.

– **Qu'attendez-vous personnellement de ce fameux troisième millénaire?**

– Pour moi-même je n'en attends rien. Il y a une telle accélération dans les changements depuis les années 30, que l'imagination me manque pour penser de quelle manière nous allons vivre dans les années futures.

– **Etes-vous plutôt optimiste ou pessimiste?**

– Ni l'un ni l'autre. J'étais plutôt optimiste jusqu'aux événements de Yougoslavie. Et puis, quand je vois la barbarie dans laquelle on est retombé malgré les expériences faites pendant la Seconde Guerre mondiale, je me dis que vraiment l'humanité a beaucoup de peine à s'améliorer. Je ne sais pas... Cela peut être tout à fait pire que ce qu'on connaît maintenant. Cela peut donner les moyens à quelques-uns de dominer l'humanité et l'entraîner vers une véritable catastrophe...

Interview: Jean-Robert Probst

Mes préférences

Une couleur	Le vert
Une fleur	Les fleurs des champs
Une odeur	L'odeur d'un bon vin
Une recette	Des rognons flambés
Un écrivain	Françoise Chandernagor
Un musicien	La musique cubaine
Un réalisateur	René Clément
Un peintre	Jean-François Comment
Un pays	La Syrie pour sa culture
Une personnalité	Gandhi
Une qualité humaine	La sincérité
Un animal	Les abeilles
Une gourmandise	Les cornets à la crème